

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil six, le treize novembre
le Conseil Municipal de la Commune de POULAINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie,
sous la présidence de Mr Guy JULO, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 novembre 2006

PRESENTS : Mr JULO Guy, Mme LESEC Martine, Mr JOLLY Marcel,
Mr RENAUDAT Jacky, Mme MOULIN Madeleine, Mme LE TURNIER Geneviève,
Mme LOUET Adette, Mme GHIBAUT Claudine, Mme MOZON Yvette,
Mr CAILLAT Daniel, Mr CAMELIN Daniel, Mr PELLE Claude,
Mr SCHOENTGEN Patrick.

ABSENTS : Mr JOLLY Michel, Mr MILLET Manuel.

Monsieur RENAUDAT Jacky a été élu Secrétaire.

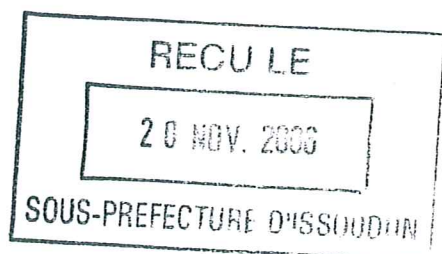
OBJET : PROJET DE LIGNE GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le discours tenu par François Gerbaud lors de l'Assemblée de l'Association des Maires de l'Indre du 28/09/06.

Vu l'avis de l'Association des Maires de l'Indre,

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal :


- affirme que 2 priorités s'imposent : la poursuite de la modernisation et de la régénération de la ligne POLT dans sa partie Paris-Limoges par Châteauroux, comme l'Etat s'y est engagé en assurant un financement de 340 millions d'euros et comme en témoigne le grand chantier qui vient de s'achever entre Vierzon et Les Aubrais ; l'impérative interconnexion au sud de Paris, comme prévu de cette ligne à grande vitesse au réseau TGV desservant l'Europe du Nord et de l'Est, raccordement indispensable à l'accès aux grands pôles de développement économique de notre pays.
- réaffirme avec force que cette perspective positive qui a le soutien des régions traversées exclut tout autre projet.
- s'oppose à la création éventuelle d'une ligne Limoges-Poitiers, considérant qu'une telle liaison risquerait d'affaiblir l'intérêt stratégique de la ligne POLT et de reléguer à un rôle secondaire la voie Châteauroux-Paris.
- ajoute qu'en termes d'aménagement du territoire, une telle liaison risque de laisser de côté l'ensemble des départements du grand Centre (Indre, Cher, Allier, Creuse, Loir et Cher, Loiret) soit une population de près de 1 800 000 habitants.
- souligne que dans une première estimation les besoins de financement de la LGV Poitiers-Limoges dont la mise en service ne pourrait au mieux s'envisager qu'en 2021, sont six fois plus élevés que le financement de la modernisation de la ligne Limoges-Paris.



Pour extrait conforme,



Le Maire,


Guy JULO